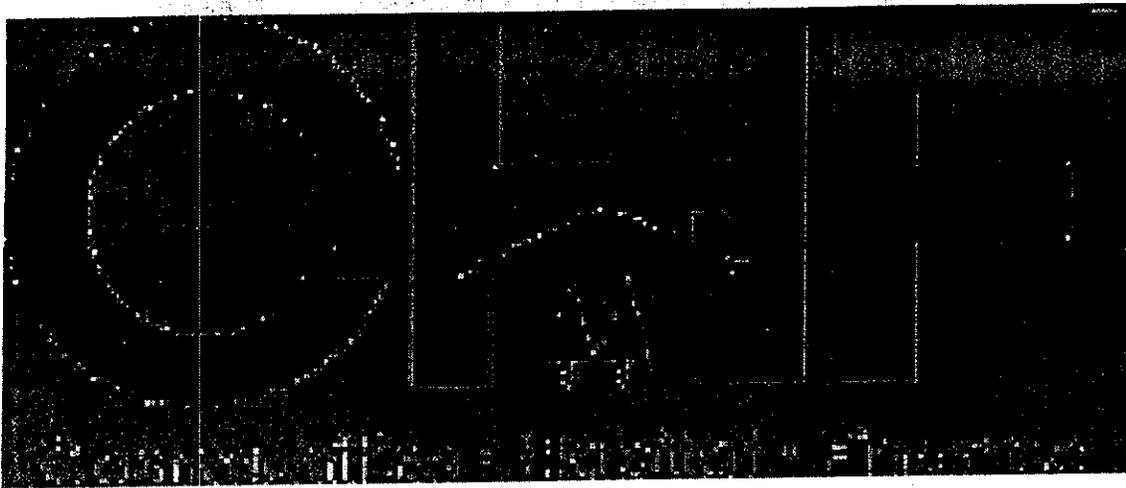


PN-ACP-093



**HURRICANE GEORGES  
RECOVERY PROGRAM (HGRP)  
PADF/USAID**

**CHOIX D'ABRIS TEMPORAIRES POUR  
LES VICTIMES DE CATASTROPHES  
NATURELLES**

**JUILLET 2001**

RECEIVED AUG 14 2001

RECEIVED AUG 14 2001

A

# Hurricane Georges Recovery Program (HGRP)

## Choix d'abris dans les zones du projet.

### Table des Matières

1. **Introduction : Justification de l'étude**
2. Répartition des localités concernées en zones
3. Zone I : Anse-à-Pitres/ Belle-Anse
  - 3.1 Caractéristiques spécifiques des Localités de la Zone I
    - 3.1.1 Anse-à-Pitres
    - 3.1.2 Bois d'Orme/Thiotte
    - 3.1.3 Bodarie
    - 3.1.4 Mapou
    - 3.1.5 Bel-Air
- 4 Zone II : Marigot/Pérédo
  - 4.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone II
    - 4.1.1 Lafond
    - 4.1.2 Cyvadier/Meyer
    - 4.1.3 Macary
    - 4.1.4 Charette
    - 4.1.5 Lavanneau et Musac
    - 4.1.6 Cajoun
    - 4.1.7 Marigot/Pérédo
    - 4.1.8 Zoranger
- 5 Zone III : Cavaillon (Sud)
  - 5.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone III
    - 5.1.1 Bercy
    - 5.1.2 Clonard
    - 5.1.3 Dory
- 6 Zone IV : Léogane (Ouest)
  - 6.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone IV
    - 6.1.1 Palmiste à Vin
    - 6.1.2 Fondwa

7 Zone V : Thomazeau/Ganthier (Ouest)

7.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone V

7.1.1 Merceron

7.1.2 Beaugé

8 Tableau récapitulatif des abris identifiés

9 Conclusion et recommandations

## I. JUSTIFICATIONS DE L'ETUDE

La République d'Haïti est située entre les parallèles 18°01 et 20°06 Nord et les méridiens 71°58 et 74°29 Ouest. Ce petit pays de 27750 kilomètres carrés et peuplé de plus de 8 millions d'habitants est confronté à de sérieux problèmes environnementaux qui le rendent très vulnérable aux catastrophes naturelles et particulièrement aux cyclones. Le pays se trouve en effet sur la trajectoire des cyclones, parfois très violents, qui traversent les régions tropicales chaque année du mois de juin au mois de novembre.

La dégradation de l'environnement caractérisée surtout par une diminution tragique de la couverture végétale, la construction de maisons dans des endroits non appropriés, - parfois dans les lits des ravines - l'exploitation anarchique de carrières de sable, la bidonvilisation de certains espaces urbains et péri-urbains, etc. est responsable du drame que vit la population haïtienne. La moindre pluie provoque la panique au sein de la population qui craint, avec raison les effets dramatiques des glissements de terrain, des inondations et autres perturbations de la nature sur sa santé, ses biens et sa vie. Pour ne citer qu'un exemple récent, les pluies de la semaine du 14 mai 2001 ont provoqué plus de 25 morts à travers le pays et des dégâts matériels que les responsables ne parviennent pas encore à évaluer de façon exhaustive.

Il convient certes de prendre des mesures préventives pour limiter les dégâts en cas de catastrophes naturelles, ces mesures concernent surtout la réhabilitation et une meilleure gestion de l'environnement du pays et une plus grande sensibilisation de la population sur les relations entre l'environnement et les conséquences des catastrophes naturelles. Cependant, il faut prévoir un certain nombre d'abris pour loger les populations les plus exposées avant et après le passage de la catastrophe.

Souvent, on lance des appels à la population du genre : « Nous demandons aux habitants de zones à risques d'abandonner leurs maisons et de se réfugier ailleurs » sans pouvoir définir les coordonnées de cet « ailleurs » qui, en réalité, ne se trouve nulle part.

Il est donc urgent, de mettre en place un réseau d'abris à travers le pays et d'une façon particulière, dans les zones « sensibles » afin d'offrir à la population un « ailleurs » plus sûr et mieux protégé que les masures qui constituent son seul horizon au quotidien.

Ce présent dossier, s'inscrit dans un contexte multidimensionnel de prise en charge des populations à risques. Grâce aux différentes interventions de la PADF dans les zones les plus touchées par le cyclone Georges en 1999, la population a pu :

- 4 -

*participer activement a la réhabilitation de certaines infrastructures endommagées par le cyclone*

*recevoir une formation appropriée sur la façon de se protéger contre les catastrophes naturelles*

*Participer à la mise en place de comités pré-désastres et de secours.*

*Et, pour boucler la boucle, elle a participé au « choix guidé » d'un certain nombres d'abris où elle pourra se réfugier provisoirement au cours des catastrophes naturelles.*

*Rencontre avec les membres d'un KPSL*



## 2. Répartition des localités concernées en zones

Les localités concernées par la présente étude ont été regroupées en quatre zones géographiques en fonction de leur accessibilité. Ainsi, la répartition suivante a été réalisée :

### **Zone I Belle-Anse (SUD-EST)**

Anse-a-Pitres  
Bois d'Orme/Thiotte  
Mapou  
Bodarie  
Bel-air

### **Zone II : Jacmel/Marigot (SUD-EST)**

Macary  
Marigot/Peredo  
Charrette  
Ka David  
Cajeun  
Cyvadier/Meyer  
Lafond  
Zoranger  
Lavanneau/Muzac

**Zone III Cavailon (SUD)**

Bercy

Dory

**Zone IV Léogane (OUEST)**

Fondwa

Palmiste-a-vin

**Zone V Thomazeau/Ganthier**

Merceron

Beaugé

### 3. Zone I : Anse à Pitres/ Belles Anse

La zone I comprend les localités les plus difficilement accessibles du programme. Par temps pluvieux, il n'est pas prudent d'emprunter la route en terre battue serpentant le long des mornes à pentes raides et surplombant des ravins très profonds qui conduit au département du Sud-Est à partir de la route internationale Croix-des-Bouquets/Malpassee. Bien que récemment réhabilitée par le Centre National d'Equipements (CNE), la route n'offre aucune garantie et est sujette à des éboulements susceptibles de la rendre impraticable par endroits. Le versant nord du Morne des Commissaires offre un spectacle désolant de « calvitie » avancée du fait de la récupération des terres de la forêt des Pins à des fins agricoles. Ce versant dont le ruissellement alimente le lac Azuei à travers des ravines telles que la rivière Blanche, la rivière Soliette, la Galette de Fonds Verettes etc... constitue une source d'inquiétude pour les habitants de Fond-Verettes qui ne sont pas prêts d'oublier les catastrophes associées au cyclone Georges qui entraînent la disparition de la moitié du village..

Avant la concrétisation du projet de route Pérédo/Anse-à-Pitres en passant par Belle-Anse, il sera impossible d'atteindre la Zone I par voie terrestre à partir de Jacmel en cas de cyclone Et, puisqu'on ne saurait envisager la voie maritime en de telles circonstances, il ne restera que l'utilisation d'hélicoptères pour apporter assistance à d'éventuelles victimes. L'autre alternative serait de passer par la République Dominicaine après « arrangement » avec les autorités de ce pays.

#### 3.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone I

##### 3.1.1 Anse-a-pitres

Située à seulement 48 kilomètres de Thiotte, Anse-a-Pitres n'en est pas moins très éloigné à cause de l'état déplorable de la route qui y donne accès. Il faut près de quatre heures pour atteindre la ville à partir de Thiotte si l'on dispose d'un véhicule tout-terrain en bon état.

De par sa position géographique, Anse-a-Pitres est une ville très vulnérable aux cyclones. La ville est en effet encaissée entre la mer des Caraïbes et les montagnes d'où prennent naissance un nombre important de ravines. Les habitants ne sont pas prêts d'oublier les ravages du cyclone Flora qui dévasta la ville entière en moins d'une heure. Toute la ville fut recouverte de près d'un mètre d'eau et peu de maisons restèrent à la verticale. Selon les informations recueillies de la population, le principal danger qui menace Anse-A-Pitres est la rivière des Pédernales qui change constamment de lit et qui n'a pas été curée depuis des lustres. La population a également constaté une augmentation de la fréquence des crues de la rivière au cours des dix dernières années.

### **Infrastructures sanitaires.**

Anse-à-Pitres dispose d'un centre de santé de construction récente, desservi par trois médecins dont deux cubains et un stagiaire de nationalité haïtienne. Quatre infirmières prêtent également leurs services au centre de santé.

L'existence du centre de santé ne constitue pas une garantie de prise en charge automatique de la population en cas de catastrophes naturelles car il n'est pas suffisamment équipé et ne dispose pas de médicaments pour répondre à certains problèmes spécifiques liés aux catastrophes naturelles. D'ailleurs, les habitants d'Anse-à-Pitres les plus fortunés préfèrent se rendre en République Dominicaine pour leurs problèmes de Santé tandis que pour certains cas, ils préfèrent se référer à Jacmel ou directement à Port-au-Prince. Parfois, le malade meurt en cours de route.

Le centre de santé reçoit un flux de 30 patients en moyenne par jour. Les cas les plus couramment traités sont ceux associés à la fièvre et les cas de grippe, de diarrhée, et de grossesse.

Son aire d'influence s'étend jusqu'à Boni, nan Bannan et nan Panyol à quelques 15 kilomètres d'Anse-à-Pitres.

**Un renforcement du centre de santé d'Anse-à-Pitre en terme de capacité d'accueil, de personnel médical, de médicaments, de matériel etc... est plus que nécessaire pour lui permettre d'offrir un minimum de soin à la population en cas de désastres.**

### **Police**

De par sa vocation, la police constitue une institution de première importance dans les dispositifs de protection de la population a quelque niveau que ce soit. Ainsi, l'existence d'un poste de police suffisamment équipé en moyens logistiques, matériel de communication et surtout en ressources humaines représente une garantie pour la population qui se trouve moins isolée du fait même de la présence et surtout de la disponibilité de la police qui doit prendre le leadership de toute action visant à la sauvegarde de la population.

Malheureusement, à Anse-à-Pitres, la Police n'est pas équipée pour répondre à cette noble obligation. Le commissariat est pratiquement abandonné. Les quatre agents de services étaient tous au poste frontalier, au moment de la visite. Ce poste ne dispose d'aucun équipement. Le seul élément susceptible d'aider la population en cas de catastrophe, est le poste de transmission de la police à partir duquel on pourrait lancer un SOS aux autorités concernées. La ville ne disposant d'aucun autre moyen de communication..

### Inventaire d'abris potentiels

Accompagné de deux membres du KPSL d'Anse-à-Pitres, nous avons fait le tour de la Ville en vue d'identifier des sites de refuge temporaire pour la population en cas de catastrophes naturelles. Des édifices publics tels que:

Eglise Catholique.

Ecole Nationale d'Anse à Pitres

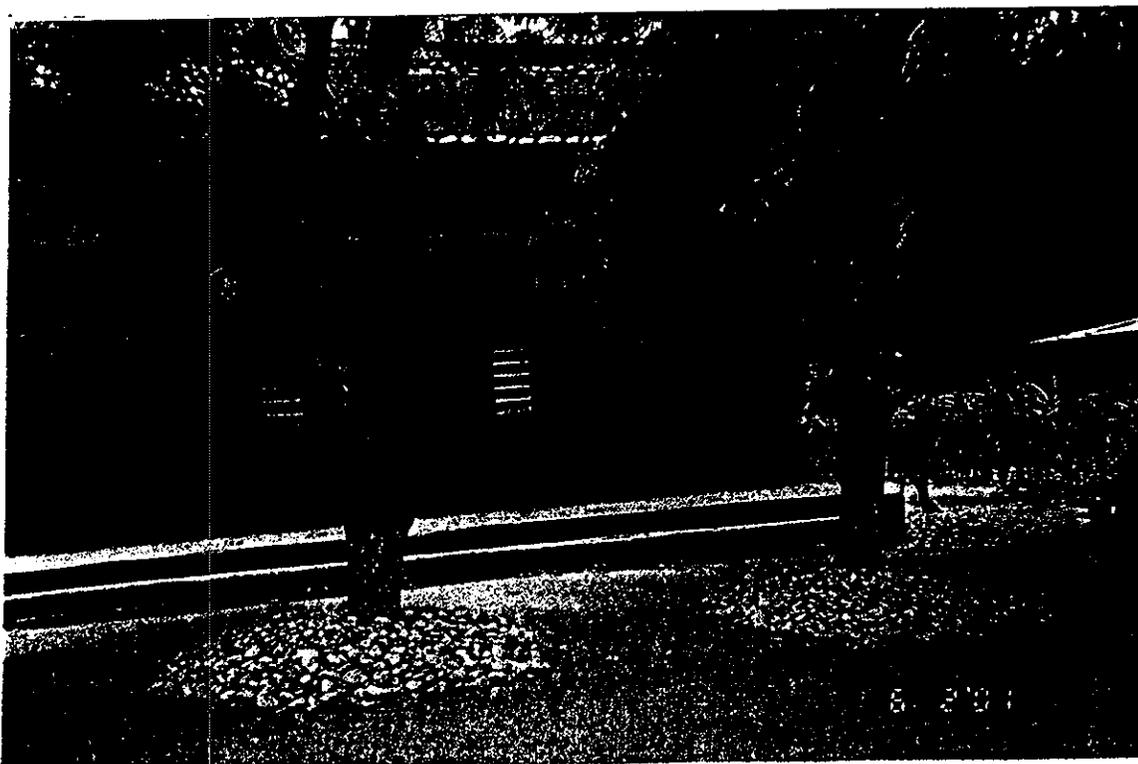
Les anciennes maisons de la cité Magloire ont été visitées.

Malheureusement, aucun de ces édifices ne répond aux critères de sélection définis dans le « International Building Code ».

- L'église catholique est un bâtiment en maçonnerie avec toiture en tôles. Elle risque de s'écrouler à n'importe quel moment et, de ce fait, ne peut être retenu comme abri.
- L'école Nationale est située dans une zone inondable, elle se trouve dans un très mauvais état physique.
- Quant aux maisons de la Cité Magloire que le maire voudrait récupérer pour en faire des abris temporaires en cas de catastrophes naturelles et lieux de résidence pour les officiels du gouvernement de passage dans la zone, elles sont en ruine et devraient être complètement démolies pour être reconstruites.

D'autres édifices à vocation communautaire, écoles privées, églises protestantes, night-club ont été également visités. Parmi ces édifices, seule l'église Baptiste Eben-Ezer, pourrait servir d'abri moyennant certains travaux de consolidation de la toiture en tôles. Cette église est dirigée par le pasteur Jean Arnold qui réside à Thiotte.

*Eglise Baptiste Eben Ezer d'Anse à Pitres. Sa toiture doit être consolidée avant de l'utiliser comme abri*



En conclusion, on peut affirmer que la Commune d'Anse-à-Pitres ( sections communales comprises), de par son isolement géographique et l'absence de moyen de communication fiable, de par la dégradation de son environnement immédiat, est très vulnérable aux catastrophes naturelles. Cette vulnérabilité est accentuée par l'impossibilité de trouver des abris temporaires pour d'éventuelles victimes de ces catastrophes. Il convient de prendre les mesures suivantes :

- Encadrer les membres des KPSLs dans leur formation pour qu'à leur tour, ils puissent conseiller la population sur la façon de construire des maisons pouvant résister à des catastrophes naturelles.
- Demander à la Mairie de veiller à ce que les nouvelles constructions répondent à des normes de sécurité
- Consolider la toiture de l'église baptiste Eben-Ezer pour pouvoir en faire un abri temporaire.
- Reconstruire entièrement l'école Nationale d'Anse-à-Pitre avec suffisamment de technicité pour en faire un abri.
- Curer et endiguer la rivière des Pédernales pour la retenir dans son lit, éviter sa divagation et tout débordement préjudiciable aux biens et à la vie de la Population.
- Renforcer la présence de la police dans la commune et l'équiper en moyens logistiques et de communication
- Transformer le centre de santé en Hôpital avec lits suffisamment équipé pour faire face aux problèmes courants de la population et aux catastrophes naturelles.

### 3.1.2 Bois d'Orme.

Bois d'Orme est une localité faisant partie de la Commune de Thiotte, à environ 5 kilomètres de celle-ci. D'ailleurs, les membres du KPSL de Thiotte, dans leur plan d'action l'ont intégrée comme dépendant de leur Juridiction. Parler de Bois d'Orme revient à parler de Thiotte dans son ensemble.

#### Infrastructures sanitaires

Un seul dispensaire dessert la population de Thiotte et des villages avoisinants. « La Madeleine » située à 2.5 kilomètres du centre de Thiotte. Ce dispensaire fonctionne avec un médecin et trois infirmières. Malheureusement, il n'est pas équipé pour faire face à des problèmes de santé publique graves. En cas de catastrophes naturelles, il sera vite dépassé par les demandes.

A un kilomètre du dispensaire, entre Thiotte et La Madeleine, un enseigne publicitaire informe qu'un hôpital sera construit prochainement dans la commune par le Ministère de la Santé Publique et de la Population. Les habitants restent septiques sur la concrétisation de ce projet. ils placent plutôt un grand espoir dans un autre projet de construction d'un

hôpital moderne grâce à l'initiative du curé de la paroisse de Thiotte. Ce dernier a été récemment victime d'une agression qui a failli lui coûter la vie. Il se trouve actuellement aux Etats Unis où il reçoit des soins de santé. La population espère qu'il pourra commencer son projet dès qu'il sera de retour au pays.

### **Police.**

Thiotte est l'une des plus importantes communes de la partie Est du Département du Sud-Est. Cependant elle est desservie par un commissariat très peu équipé avec seulement un véhicule et des moyens de communication non performants. ( Le téléphone fonctionne parfois et le poste de communication radio n'est pas fiable). En cas de catastrophes, la carence des liaisons électroniques et terrestres pourra être préjudiciable aux habitants de Thiotte.

### **Inventaire d'abris potentiels**

Les membres du KPSL de Thiotte ont suggéré une bonne dizaine de bâtiments qui pourraient, d'après leur évaluation, servir de site d'hébergement provisoire en cas de catastrophes naturelles : L'EGLISE catholique, le centre Eben-Ezer, la chapelle de Marmirande, le local de la ferme agricole, l'église évangélique du pasteur Lamérique, les coopératives caféières, le SOCAD, la nouvelle école Nationale de Bois d'Orme et l'école Nationale de Thiotte.

La visite de ces différents sites potentiels a montré qu'ils ont été pré-sélectionnés sur la base de l'espace disponible et non sur celle de leur résistance. Ainsi, en se référant à l'IBC, seules l'école Nationale de Thiotte et l'école Nationale de Bois d'Orme nouvellement construite dans le cadre du HGRP ont été retenues.

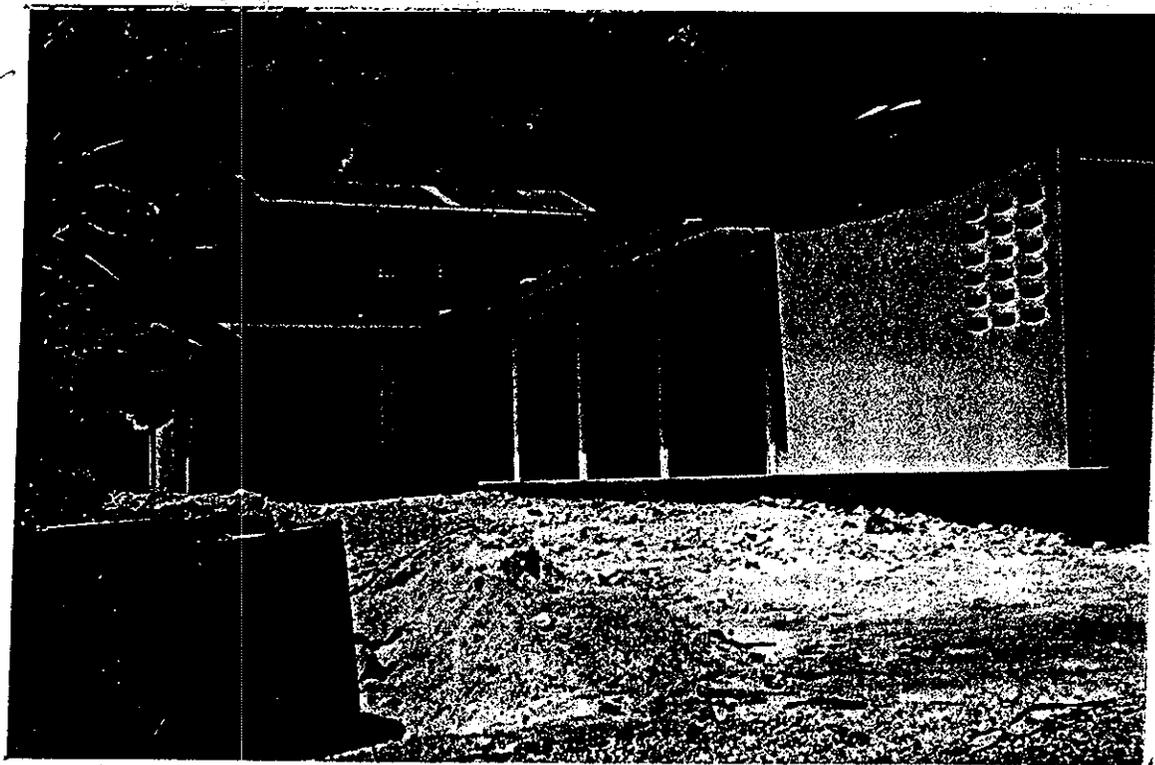
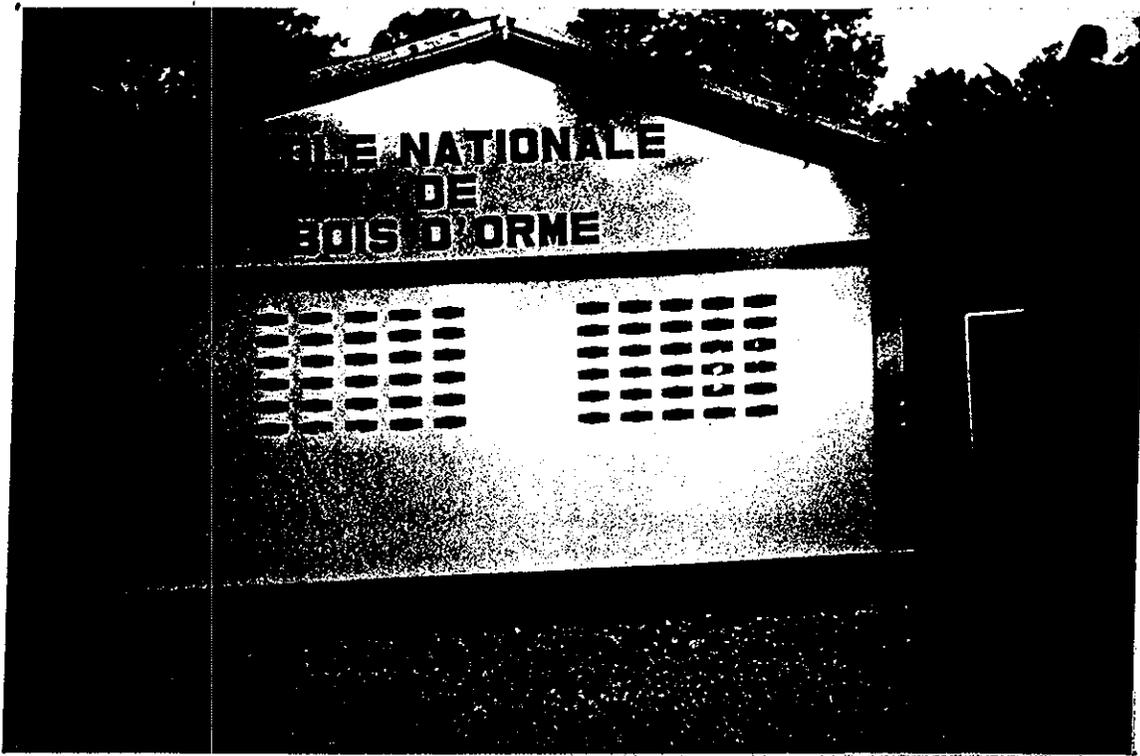
#### Ecole Nationale de Thiotte 18° 16.237' N et 071° 49.298' W

Elle dispose de 6 salles de classes et d'une direction. La surface utile ( pouvant être transformée en abri temporaire ) est de 245 m<sup>2</sup>. En adoptant un ratio de 2.5 m<sup>2</sup> par personne, cette surface peut loger 94 personnes en cas de cyclones. La toiture métallique de l'édifice est bien attachée à la charpente en bois avec des Clips anti-cyclone.

#### Ecole Nationale de Bois d'Orme 18°12.652' N et 71° 49.207' W

Cette école, nouvellement construite par le HGRP, possède sept salles de classe, un dépôt, un bureau de direction. Le tout totalisant une superficie de 286 m<sup>2</sup> pouvant recevoir 114 personnes . Elle possède également un réservoir de 5,284 gallons pour le stockage de l'eau de pluie et une latrine de six compartiments.

*Ecole Nationale de Bois d'Orme. Cette école nouvellement construite dans le cadre du HGRP a été sélectionnée pour servir d'abri en cas de catastrophes naturelles*



### 3.1.3 Bodarie

Situé à 150 kilomètres de Port-au-Prince et à 9 kilomètres de Thiotte, cette localité dépendant de la commune de Grand-Gosier, sera difficilement accessible lors d'un cyclone. Même si on parvient jusqu'à Thiotte après avoir traversé les 7 kilomètres de la Ravine de Fonds Verettes, la rivière « Dio Rouge » à l'entrée de Bodarie constituera un obstacle infranchissable. Cette situation rendra presque impossible l'acheminement de secours dans la localité en cas de cyclone.

#### Infrastructures sanitaires

Bodarie possède un dispensaire qui fournit les premiers soins à la population. La gestion de ce dispensaire est assurée par un médecin cubain assisté d'une infirmière. Comme tous les autres dispensaires visités dans la cadre de la présente étude, celui de Bodarie est sous-équipé et fait face à de sérieux problèmes en matière de médicaments.

#### Police

Le commissariat de police le plus proche de Bodarie est celui de Grand Gosier à quelques 9 kilomètres par une route en mauvais état. En cas de catastrophe naturelle, la population sera abandonnée à elle même.

#### Inventaires d'abris potentiels.

Plusieurs édifices ont été pré-sélectionnés par la population pour être utilisés : comme abris temporaires en cas de cyclone :

Ecole presbytérale Saint Benoit  
 Ecole Nationale de Bodarie  
 Eglise Baptise Eben-Ezer de Marre Joffrey  
 Eglise Catholique  
 Eglise de Dieu de l'Espoir  
 Eglise Notre Dame du Grand Pouvoir  
 Eglise Nazaréen de Marre Joffrey

Deux de ces établissements ont été retenus. Il s'agit de

1) l'école Presbytérale Saint Benoit. (18°25.990 N et 071° 89.220 W)

Cette école répond aux exigences du Code International de Construction et a été retenue par la CHF pour servir d'abri temporaire en cas de catastrophe naturelle. Ses murs en

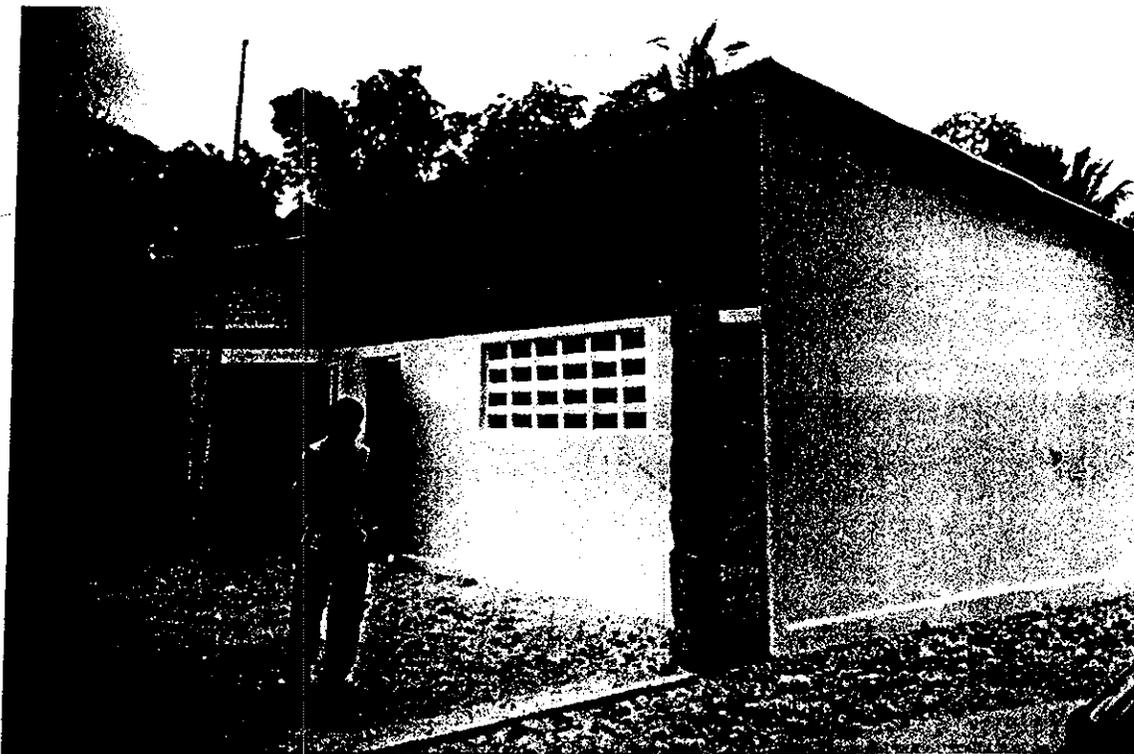
blocs et sa toiture en béton armé offrent suffisamment de garanties pour permettre de la classer comme Abri. Elle a une surface utile de 175 m<sup>2</sup> lui permettant de loger 70 personnes approximativement ( avec un ration de 2.5 m<sup>2</sup> par personne). L'eau de pluie est stockée dans un réservoir et est disponible à l'école. Cependant, les latrines sont en mauvais état et nécessitent de sérieuses réparations.

Le curé de l'église catholique, le père Salomon Jérôme, responsable de l'école se dit disposé à accueillir les victimes d'éventuelles catastrophes naturelles qui chercheraient refuge à l'école.

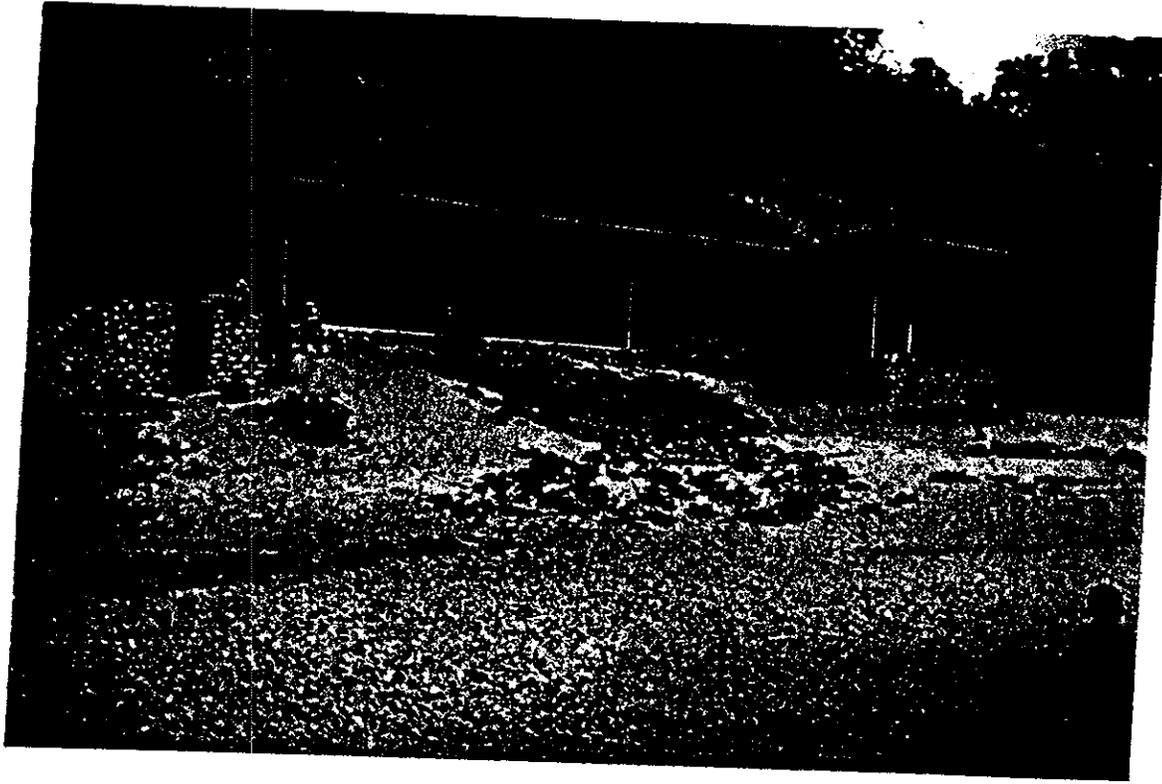
## 2) Ecole Nationale de Bodarie ( 18. 25761 N et 071. 89780 W)

Cette école a été réhabilitée dans le cadre du HGRP. Elle dispose d'une surface utile de 210 m<sup>2</sup> et peut accueillir 84 personnes. L'eau de pluie emmagasinée dans un réservoir y est disponible et ses latrines sont en bon état. Malheureusement, l'école ne dispose pas de cuisine.

### *Ecole Nationale de Bodarie*



*Ecole presbytérale Saint Benoit de Bodarie*



### 3.1.4 Mapou

Cette localité située dans la commune de Belle-Anse, à 139 kilomètres de Port-au-Prince a connu de sérieux problèmes au cours et après le passage du cyclone Georges.

Une image de la localité de Mapou que plus d'une personne gardent encore à la mémoire est celle du lac qui s'était formé sur plusieurs hectares de la zone après le passage du cyclone. Cette image montrait un palmier Royal ( palmiste) noyé presque entièrement sous les eaux. Seule la flèche de l'arbre surnageait. Le niveau des plus hautes eaux avait donc atteint une cote supérieure à dix mètres.

La route en terre battue qui lie Thiotte à Mapou, traverse la rivière Dlo Rouge que personne ne peut traverser quand elle est en crue. Cette situation isolera d'avantage la localité en cas de cyclone.

#### **Infrastructures sanitaires.**

Mapou possède un dispensaire desservi par un personnel médical composé d'un médecin de nationalité cubaine, d'une infirmière, d'une auxiliaire et de 2 agents de santé. Lors de la visite de la CHF, les responsables du dispensaire étaient absents, cependant, le gardien a donné une idée du matériel disponible qui ne pourra répondre aux exigences d'une catastrophe.

#### **Police**

Il n'existe pas de commissariat de police à Mapou. Ce qui oblige le Casec à assurer la fonction de police « rurale » en même temps que ses devoirs administratifs.

#### **Inventaire d'abris potentiels.**

Les membres du KPSL de Mapou avaient dressé une liste d'abris temporaires qu'ils ont soumise à la CHF. Les édifices identifiés se trouvent tous dans la partie ouest de Mapou, c'est à dire, dans la partie non inondable. Malheureusement, les deux écoles : Ecole Nationale de Mapou Bicentenaire, Ecole Jean Jacques Dessalines, le Bureau agricole, l'église catholique, l'église adventiste et l'église Baptiste Ninive de Barrois ne répondent pas aux critères de sélection imposés par l'International Building Code. Les toitures de ces édifices sont en mauvais état et les murs de certains d'entre eux sont branlants. Ainsi, aucun abri temporaire n'a été retenu dans la localité de Mapou.

### 3.1.5 Bel-air

Située à 9 kilomètres de Belle-Anse par une route mal-aisée, Bel-air est très vulnérable aux cyclones de par sa position. D'ailleurs le toit de l'église catholique Sacré Coeur n'est jamais épargné par les cyclones.

#### Infrastructures Sanitaires

Il n'existe aucun hôpital, aucun centre de santé, aucun dispensaire à Bel-air. La population s'adresse à l'hôpital de Belle-Anse pour ses soins de santé.

#### Police.

La police est totalement absente de la localité.

#### Inventaires d'abris potentiels.

Les membres du KPSL de Bel-air avaient retenu l'église Catholique Sacré Coeur et une usine de Café comme abris. Malheureusement, ces choix n'ont pas été approuvés par la CHF. La toiture de l'église mérite d'être consolidée de même que celle de l'usine. Ces toitures seront emportées par le moindre cyclone. Ainsi il n'a été possible de choisir aucun abri à Bel-air.

La seule alternative sera de transférer les éventuelles victimes à Belle-Anse où elles pourront être logées provisoirement au Lycée récemment réhabilité par la CHF. Coordonnées du lycée : 18 °13.874 N et 071° 58.567W

Le lycée dispose d'une surface utile de 580 m<sup>2</sup> et peut accueillir 230 personnes

## 4. ZONE II Marigot/Pérédo

La zone II comprend des localités d'accès relativement facile telles que Cyvadier, Meyer, Marigot. Ces localités se trouvent le long de l'axe routier Jacmel-Marigot, récemment construit par l'état. D'autres comme Macary, Pérédo, Cajeun, charette, Lafond, Lavanneur, Musac sont d'accès difficile même en saison sèche. En cas de cyclone, ces dernières localités seront isolées.

La route principale qui relie Jacmel à la Nationale numéro 2 est sujette à d'importants glissements de terrain à chaque pluie. En cas de cyclone, ces glissements de terrains ne feront que s'accroître puisque le sol sera saturé d'eau. On se rappelle d'ailleurs du cyclone Gordon qui causa d'importants dégâts à cette route et provoqua l'isolement du département du Sud-Est. Les ponts qui traversent la Grande Rivière de Jacmel et la

Gosseline à l'entrée Nord de Jacmel furent emportées par les eaux. Ces ponts ont été reconstruits depuis. Cependant la dégradation de l'environnement n'a fait que s'accroître en amont, ce qui devrait provoquer une augmentation substantielle des débits de crue et mettre en péril les ouvrages construits en aval.

En cas de catastrophes naturelles, notamment de cyclone, il faudra organiser les secours à partir de Jacmel et non de Port-au-Prince. Dans ce cas, l'hôpital Saint Michel de Jacmel doit être bien équipé, des secouristes doivent être disponibles à Jacmel même et, des moyens logistiques et sanitaires adéquats doivent être mis à leur disposition.

## **4.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone II**

### **4.1.1 Lafond,**

Lafond est une localité située à environ 7.2 kilomètres de Jacmel. La route Jacmel Lafond, très rocailleuse, est traversée par des ravines apparemment anodines mais qui peuvent se révéler très dangereuses pendant le passage d'un cyclone. Les habitants de Lafond ont encore à la mémoire les dégâts causés par le cyclone Gordon en 1994. La moitié du village fut emportée par une avalanche de boues et de pierrailles arrachées des mornes avoisinants. On dénombra plusieurs dizaines de morts et les dégâts matériels furent très importants.

#### **Infrastructures sanitaires.**

Lafond possède un dispensaire dirigé par une auxiliaire. Chaque Jeudi, un médecin cubain arrive de Jacmel pour consulter des dizaines de patients. Ce dispensaire est sous équipé et ne sera d'aucune utilité en cas de cyclone.

#### **Police**

La police est totalement absente à Lafond. En cas de problème grave le commissariat de Jacmel délègue une patrouille qui intervient de façon ponctuelle avant de regagner sa base. Il ne faut pas compter sur la police en cas de cyclone à moins qu'elle soit dotée d'hélicoptère lui permettant d'éviter les ravines et autres obstacles.

#### **Inventaires d'abris potentiels.**

Les membres du KPSL de Lafond sont très septiques. Ils se souviennent des dégâts causés par le cyclone Gordon et, forts de cette expérience hésitent à choisir des abris pour loger la population en cas de cyclone. Même l'école Nationale de Lafond récemment réhabilitée dans le cadre du HGRP, ne présentent pas de garantie formelle, selon eux pour en faire un abri. En 1994, les avalanches de boues n'épargnèrent pas la cour de l'école et celle-ci resta fermée pendant deux mois avant de pouvoir reprendre ses activités. La seule solution serait de reloger complètement la population dans une zone plus sûre.

Ainsi, aucun abri n'a été retenu à Lafond.

#### 4.1.2 Cyvadier/Meyer

Cyvadier et Meyer sont deux localités limitrophes situées à moins de 20 minutes de Jacmel sur l'axe Jacmel/Marigot. Apparemment, l'accès à ces localités ne devrait pas poser de problème même au cours d'un cyclone. Cependant, s'il faut se référer au témoignage de certains riverains ; au niveau du terrain d'aviation de Jacmel, la route se transforme en étang après chaque averse avec plus de soixante centimètres d'eau. Cette situation est due au faible calibre des ouvrages de drainage transversaux de la nouvelle route et à l'inexistence d'exutoire pour certains de ces ouvrages.

#### Infrastructures Sanitaires.

Il n'existe pas de centre hospitalier à Meyer. A Cyvadier, la population a mentionné l'hôpital FOTCOH situé à 1.3 kilomètres de la route Jacmel/Marigot sur le littoral. Malheureusement, l'accès à cet hôpital a été interdit aux membres de la CHF. Les seules informations dont nous disposons, c'est que cet hôpital appartient à des étrangers qui viennent y apporter des médicaments une ou deux fois par an. La carence de centres hospitaliers ne devrait pas constituer un grave problème pour les habitants de Cyvadier et de Meyer du fait de leur proximité par rapport à Jacmel et du trafic régulier sur l'axe Marigot/Jacmel qui permet à un malade d'atteindre l'hôpital Saint Michel de Jacmel ou toute autre clinique privée de la Métropole du Sud-Est en moins de 20 minutes. Il convient de souligner qu'avec ses 80 lits, l'hôpital Saint Michel de Jacmel se révèle sous-équipé pour faire face à des problèmes de santé liés aux catastrophes naturelles.

#### Police

La présence de la police à Jacmel, avec une Direction départementale et des moyens logistiques et de communication, devrait constituer une garantie d'assistance formelle aux habitants de Cyvadier/Meyer.

#### Inventaire d'abris potentiels

Les bâtiments publics suivants ont été identifiés comme abris temporaires en cas de cyclone :

Ecole Nationale de Meyer 18 23.303'N et 072 49.401'W

Cette école réhabilitée récemment dans le cadre du HRGP a une surface utile de 600 m<sup>2</sup> soit une capacité d'accueil de 240 personnes. Elle possède des équipements tels que : dépôt, cuisines, latrines, eau potables, alimentation en électricité qui rendent son choix comme abri incontournable en cas de catastrophes naturelles.

Il existe très peu d'édifices publics dans la zone. La caisse populaire de Meyer, l'Eglise Sacré Coeur de Meyer et l'Eglise Evangélique Baptiste du Calvaire ont été suggérées par les membres du KPSL de Cyvadier. Malheureusement, ces édifices ne sont pas

suffisamment spacieux et leurs responsables n'ont pas clairement exprimé leur approbation pour les transformer en abris, en cas de catastrophes.

*Ecole Nationale de Meyer*



### 4.1.3 Macary

Macary, petite localité située à environ 7 kilomètres de Pérédo sera sans aucun doute dans un total isolement en cas de Cyclone. En saison pluvieuse, il est impossible d'atteindre cette localité même avec un bon véhicule 4X4 car il faut traverser successivement la rivière des Plandis entre Marigot et Pérédo et la rivière blanche, entre Pérédo et Macary. Ces rivières rentrent en crues après chaque averse sur leurs bassins versants. En cas de cyclone, il faudra attendre la décrue de ces rivières ( qui peut durer plusieurs jours) avant de pouvoir les traverser.

#### Infrastructures sanitaires

Macary ne dispose pas de centre de santé. Les malades sont envoyés généralement à Marigot ou à Jacmel.

#### Police

Le commissariat de police le plus proche de macary est celui de Marigot. Les policiers cantonnés dans ce commissariat ne pourront apporter aucun secours à la population de Macary en cas de catastrophes naturelles.

#### Inventaire d'abris potentiels.

Il n'existe aucun édifice important pouvant servir d'abri en cas de cyclone à Macary. L'église Catholique, identifiée par la population à cause de l'espace disponible ne répond pas aux normes de l'International Buiding Code. Sa toiture étant en mauvais état.

### 4.1.4 Charette

Petite localité dominant la commune de Cayes-Jacmel, Charette est reliée à cette ville par une route rocailleuse, traversée par de petites ravines en plusieurs endroits. En cas de cyclone, la route elle-même sera transformée en ravine infranchissable. Cette localité se trouvera donc isolée en cas de cyclone.

#### Infrastrucutre sanitaire.

Il n'existe aucun centre de santé, aucun dispensaire à Charette. La population s'adresse à l'hôpital de Magaron près de Cayes-Jacmel, pour ses soins de santé. Cet hôpital a une capacité de 30 lits et recoit l'assistance d'une institution étrangère. Malheureusement, sa faible capacité restreint ses possibilités d'intervention en cas de catastrophe naturelle

### **Police.**

Si le chef lieu de la commune, Cayes Jacmel, dispose d'un commissariat, il n'en est pas de même de Charette qui est « contrôlée » par le seul Casec, dépassé par l'ampleur de ses tâches et sans ressources appropriées.

### **Inventaire d'abris potentiels.**

Aucun édifice pouvant servir d'abri n'a été identifié à Charette

#### **4.1.5 Lavanneau et Musac.**

A partir de Jacmel il existe 2 possibilités pour atteindre Lavanneau. :

Par Carrefour Pingouin situé à environ 2 kilomètres au Sud-Ouest de Jacmel. Dans ce cas, il faut traverser l'embouchure des rivières Gosseline, la Grande Rivière de Jacmel et la Rivière Gauche qui se fusionnent à environ un kilomètre en amont de Jacmel.

La deuxième possibilité consiste à emprunter la route de l'Amitié, vers Port-au-Prince et à suivre la route de La Vallée de Jacmel à partir du carrefour La Vallée. Là encore il faut traverser la rivière Gauche qui entre en crue après chaque averse. Ainsi l'accès à Lavanneau et à Musac sera impossible pendant le passage d'un cyclone.

### **Infrastructures sanitaires**

Un dispensaire dirigé par une infirmière fonctionne à Musac, le Dispensaire de Lavanneau. Ce nom vient du fait que ce dispensaire se trouve pratiquement sur la frontière des deux localités. Un médecin cubain y prête ses services une fois par semaine. Ce dispensaire fournit des soins mineurs à la population et ne sera d'aucune utilité en cas de Catastrophes naturelles. Les malades graves sont envoyés à Jacmel ou à Lavallée, localité située à environ 10 kilomètres de Lavanneau. En cas de cyclones, il sera plus facile d'atteindre La Vallée puisqu'il n'y a pas de rivière à traverser.

### **Police.**

Il n'existe pas de commissariat de Police à Musac/Lavanneau. Les problèmes policiers sont résolus par les policiers cantonnés à La Vallée de Jacmel ou par ceux de Jacmel qui disposent de moyens logistiques appropriés. Cependant, comme mentionné ci-dessus, en cas de cyclone, il sera impossible à quiconque d'atteindre Musac en voiture, à partir de Jacmel.

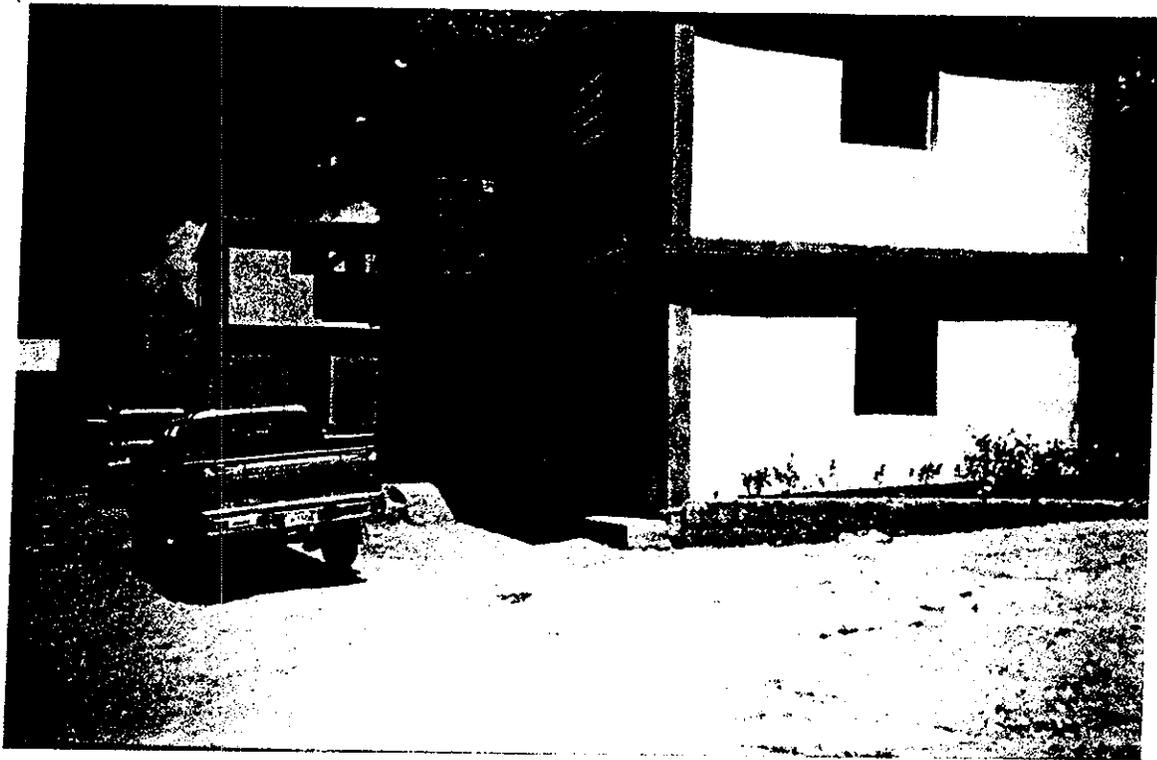
### **Inventaire d'abris potentiels**

CHF a retenu six établissements pouvant être utilisés comme abris temporaires en cas de cyclone :

Ecole Nationale de Lauture 18.24874 N et 072.61675W

Cette école dirigée par le Révérend frère Gilles Morin possède six salles de classe recouvertes en tôles avec une ossature en acier et une salle en béton armé faisant une superficie totale disponible de 380 m<sup>2</sup>, ( une dizaine de tôles de la toiture métallique méritent d'être remplacées.). En comptant 2.5 m<sup>2</sup> par personne, cette école permettra de loger 152 personnes provisoirement en cas de cyclone. Il convient de souligner que plus de 40% des maisons du voisinage sont en béton armé. Les victimes potentielles viendraient des localités limitrophes. L'école possède un réservoir de stockage d'eau de pluie, une latrine de six compartiments et des cuisines. Elle répond aux exigences du CIC pour en faire un abri en cas de cyclone.

*Ecole Nationale de Lauture*



Centre Artistique de Musac pour la Vie. 18.25944 N et 072.61727 W

Ce centre est recouvert entièrement en béton armé sur deux niveaux. Il est alimenté par un système d'eau potable et possède également un réservoir de stockage d'eau de pluie. Il possède un dépôt et est doté d'une latrine bien entretenue. Le responsable, Monsieur Marcel Laroche serait disposé à mettre le centre à la disposition de la population en cas de catastrophe naturelle, soit 172 m<sup>2</sup> pouvant loger une soixantaine de personnes en cas d'urgence.

Eglise Sacré Cœur de Musac 18.26031 N et 072.61530 W

Cette église est recouverte en béton armé, ses murs extérieurs ont une épaisseur de 0.50 mètre. D'une superficie de 216 m<sup>2</sup>, elle peut loger 86 personnes en cas de cyclone.

Ecole Nationale de Musac 18.25971 N et 072.61024 W

L'école Nationale de Musac s'étend sur une superficie de 380 m<sup>2</sup>, ses murs en blocs, sa toiture en tôles avec ossature en acier et ses équipements connexes ( cuisine, dépôt, réservoir d'eau de pluie, latrines ) en bon état font de cette école un abri potentiel en cas de cyclone. Elle peut recevoir 150 personnes.

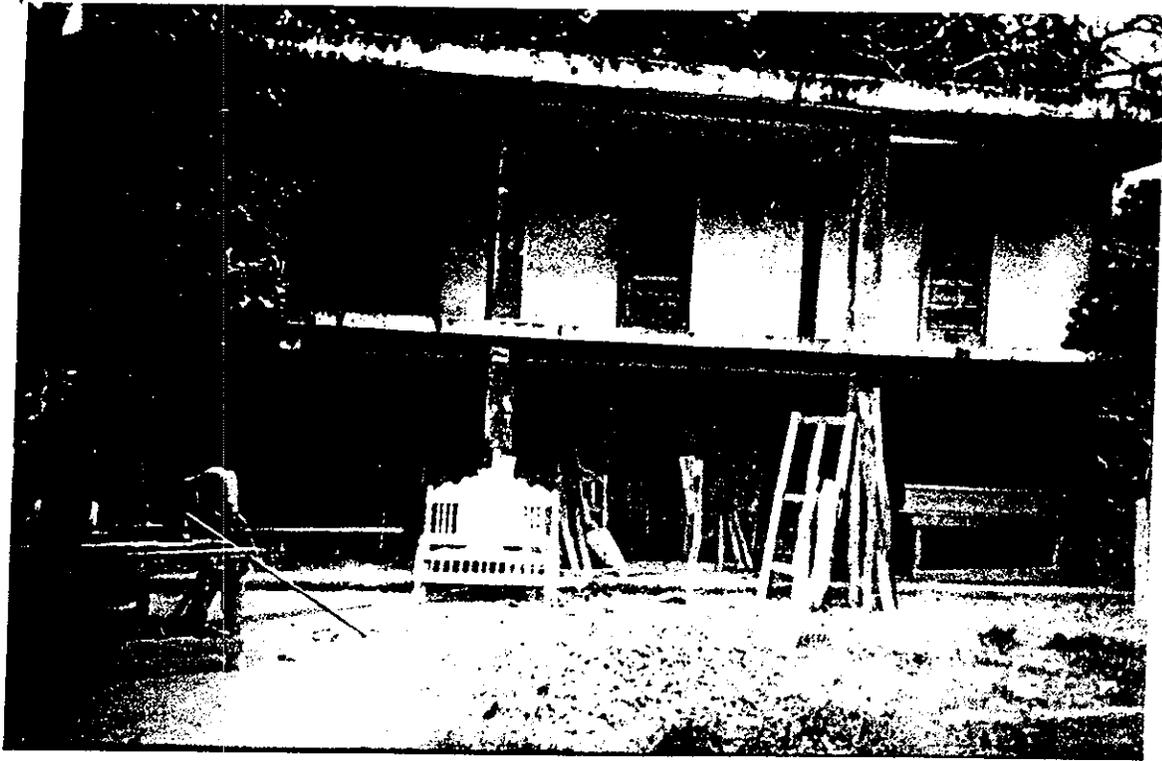
Ecole Nationale de Lavanneau. 18.26796' N et 072.57137 W

Avec ses murs en blocs et ses toitures en tôles montées sur ossature en acier, cette école peut servir d'abri temporaire en cas de catastrophe naturelle. Elle a une superficie de 240 m<sup>2</sup> et dispose d'un dépôt et de tuyaux d'alimentation en eau potable. La latrine mérite d'être réhabilitée à cause des problèmes d'éboulement qui rendent son utilisation très dangereuse. Capacité d'accueil : 96 personnes

Ecole Nationale Saint-Ange de Lavanneau. 18. 26755 N et 072.57415 W

Cette école est recouverte en tôles supportées par des ossature en acier. Elle dispose en outre des éléments suivants : latrine de 6 compartiments, dépôt, cuisine' alimentation en eau. Elle a été retenue pour servir d'abri temporaire en cas de cyclone.  
Superficie disponible 336 m<sup>2</sup>  
Nombre potentiel de personnes admissibles : 130

*Ecole Artistique de Musac pour la Vie*



*Eglise Sacré coeur de Musac*



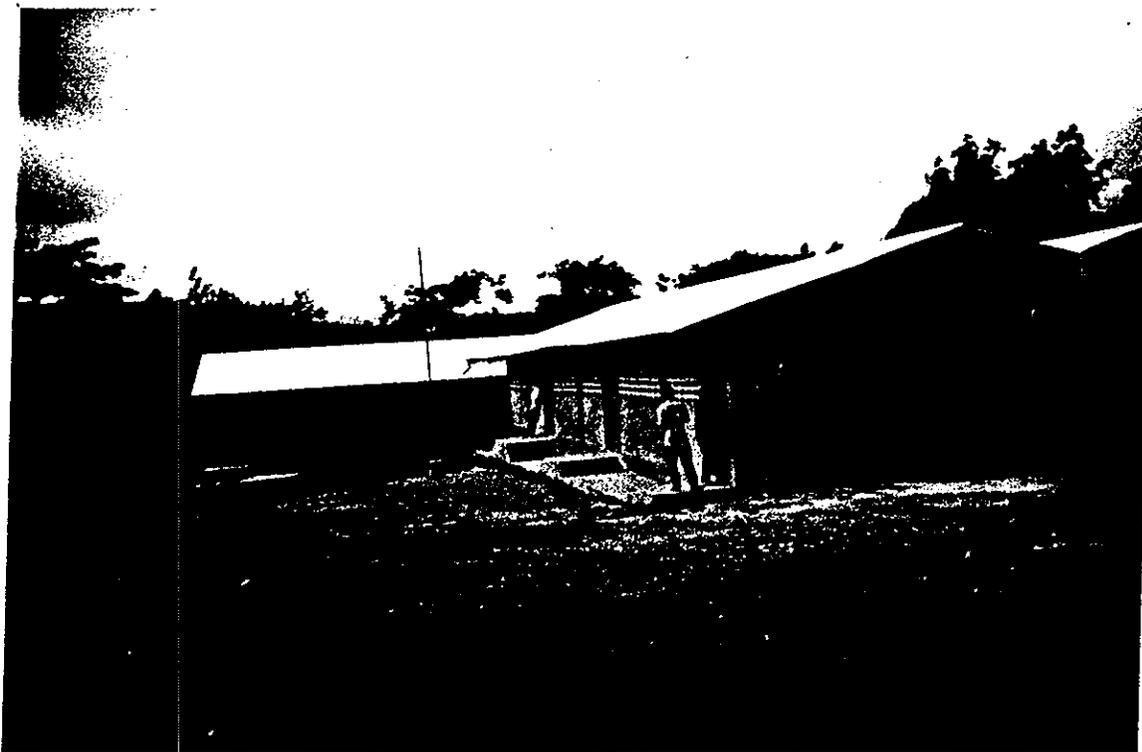
*Ecole Nationale de Musac*



*Ecole Nationale de Lavanneau*



*Ecole Nationale Saint-Ange de Lavanneau*



#### 4.1.6 Cajoun

Cajoun est situé à 16 kilomètres de Jacmel et 1 kilomètre de Cayes-Jacmel dont il dépend administrativement. C'est une localité montagnaise, d'accès très difficile. Une piste de 800 mètres conduit de Cayes-Jacmel à un point de stationnement à partir duquel il faut marcher une heure environ avant d'atteindre la localité.

##### **Infrastructures Sanitaires**

Cajoun est à l'image de nombreuses localités rurales du pays. La population est abandonnée à elle-même en ce qui concerne les soins de santé. Elle se réfère, en cas de besoin à Cayes Jacmel ou à Jacmel.

##### **Police**

Il n'existe aucun poste de police dans la localité. Les questions « policières » se règlent à Cayes-Jacmel.

##### **Inventaire d'abris potentiels.**

Il n'existe aucun édifice pouvant servir d'abri à Cajoun.

#### 4.1.7 Marigot/Pérédo

Pérédo est situé à 27.6 kilomètres de Jacmel et à 4 kilomètres de Marigot. En temps de pluie, la rivière des Plandis (Belle Roche Grand-Passe) ne laisse passer aucun chauffeur, aussi téméraire soit-il. Pris en « fourchette » entre la rivière Blanche (Citronier) en amont et la rivière Belle Roche en aval, Pérédo est particulièrement vulnérable aux inondations. La population vit dans l'anxiété pendant les périodes cycloniques car les parties basses de Pérédo sont toujours inondées pendant les cyclones.

##### **Infrastructures sanitaires**

Il existe un petit dispensaire qui fournit les premiers soins à la population. En cas de désastre, ce dispensaire ne pourra pas répondre aux besoins de la population.

##### **Police**

Il n'existe pas de commissariat de police à Pérédo.

##### **Inventaire d'abris potentiels**

Deux édifices pouvant servir d'abris ont été identifiés à Pérédo :

### Ecole Nationale de Pérédo 18 25248 N et 072.30589 W

Après un minimum d'intervention dans la consolidation de la toiture, cette école composée de 5 modules pour une surface de 660 m<sup>2</sup> peut loger 240 personnes. Elle dispose d'un réservoir de stockage de l'eau de pluie et d'un système d'approvisionnement en eau potable. L'électricité y est disponible et elle est dotée d'un dépôt, d'une cuisine et de latrines.

### Eglise Catholique de Pérédo

Selon les habitants de la Zone, l'église Catholique a toujours résisté aux cyclones et, de ce fait, a toujours constitué un lieu de refuge pour la population lors des cyclones. Elle a une surface utile de 215 m<sup>2</sup> et peut accueillir 86 personnes. Malheureusement, elle ne dispose pas de dépôt ni de cuisine et sa latrine n'a qu'un seul compartiment. Une intervention au niveau de la toiture est nécessaire en vue de la consolider avec de hurricanes clips.

#### **4.1.7 Marigot**

La route Jacmel/Marigot, récemment asphaltée est en bon état. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, au voisinage du terrain de l'aviation, cette route se transforme en un véritable étang après chaque averse et peut causer de graves problèmes en cas de cyclone.

#### **Infrastructures sanitaires**

La localité dispose d'un centre de santé qui fonctionne avec un personnel médical composé de 2 médecins cubains, 1 médecin haïtien et de 5 infirmières /auxiliaires. Ce centre est dépourvu des équipements médicaux les plus élémentaires. Le personnel médical a exprimé un urgent besoin en équipements tels que : Civières, Chariots, médicaments essentiels, anesthésie, pansements etc...

#### **Police,**

Il existe un commissariat de police à Marigot. Cependant ce commissariat est dépourvu de tout et ne sera pas d'un grand support pour la population en cas de désastre. Le centre téléphonique de Marigot fonctionne plutôt bien et constitue le seul outil que la population peut éventuellement utiliser pour lancer des appels au secours aux autorités concernées.

#### **Inventaire d'abris potentiels.**

Plusieurs édifices pouvant servir d'abris en cas de catastrophes naturelles ont été identifiés à Marigot :

Ecole Normil Posy 18. 23237 N et 072. 31956 W

Cette école recouverte en béton armé a toujours été utilisée comme refuge par les victimes d'inondation et par les personnes dont les maisons sont détruites pendant le passage d'un cyclone. Elle a une surface utile de 500 m<sup>2</sup> et peut recevoir 200 personnes. En outre, l'école dispose des « commodités » suivantes : eau ( puits), dépôts, cuisine, latrines.

Le directeur de l'école, Monsieur Christome Joseph se montre disposé à mettre son établissement à la disposition de la population en cas de catastrophe naturelle.

Eglise Eben Ezer 18. 23268 N et 072. 32030 W

Cette Eglise se trouve à une quinzaine de mètres de l'école Normil Posy qui appartient également à la Mission Eben Ezer. La charpente en bois du bâtiment est en bon état et nécessite seulement quelques clips anti-cyclone. Elle a une surface utile de 470 m<sup>2</sup>, ce qui lui permettra d'accueillir 188 personnes. Malheureusement, elle ne dispose pas de cuisine ni de dépôt. Sa latrine est en bon état.

Ecole Nationale des Filles de Marigot 18.23206 N et 072 32619 W

Cette école récemment réhabilitée dans le cadre du HGRP a une superficie " exploitable" de 260 m<sup>2</sup>. Elle peut donc abriter 104 personnes en cas d'urgence. Elle est alimentée en eau par un puits dont la margelle se trouve à un mètre au-dessus du sol. Sa toiture est en béton armé. Elle est équipée de cuisine, de dépôt et dispose de latrines

Eglise du Christ des Frères Unis 18. 23223 N et 072.32749 W

Cette église est située à l'entrée Ouest de Marigot. Elle est recouverte en tôles supportées par une structure en acier. Bien qu'elle soit inachevée ( murs non crépis ) elle peut être utilisée pour abriter une cinquantaine de personnes en cas de cyclone. Malheureusement, elle n'a ni cuisine, ni dépôt.

*Ecole Normil Posy*

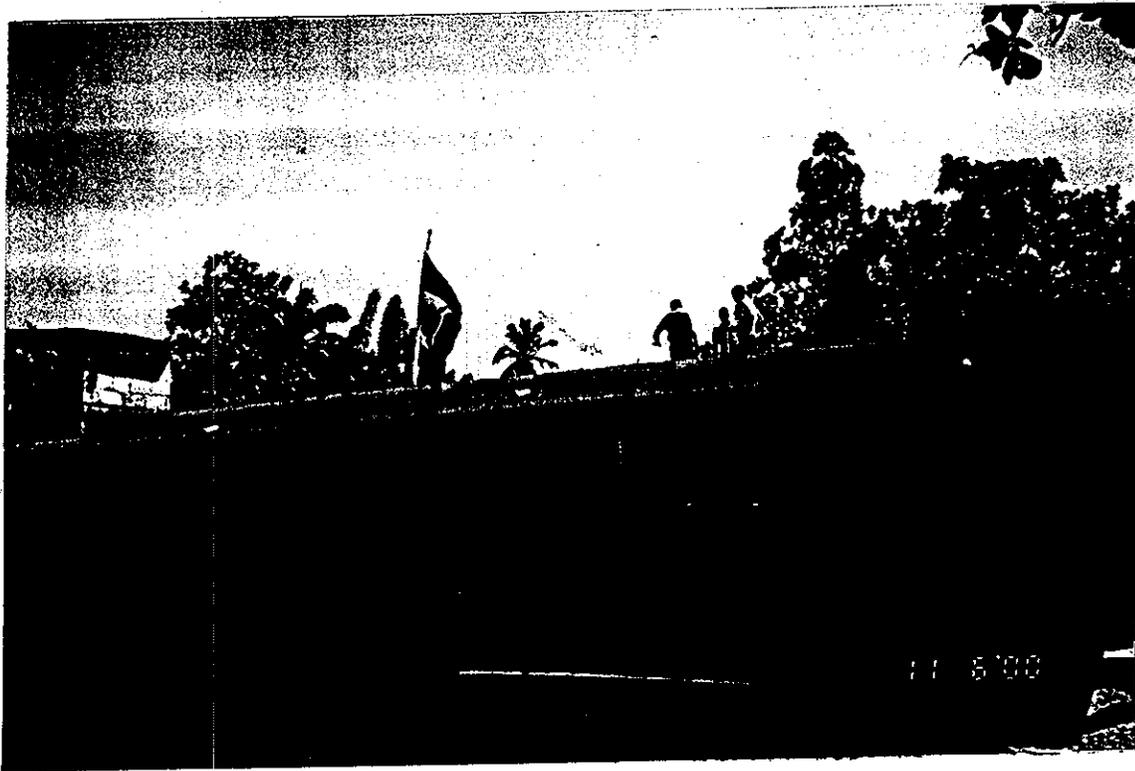
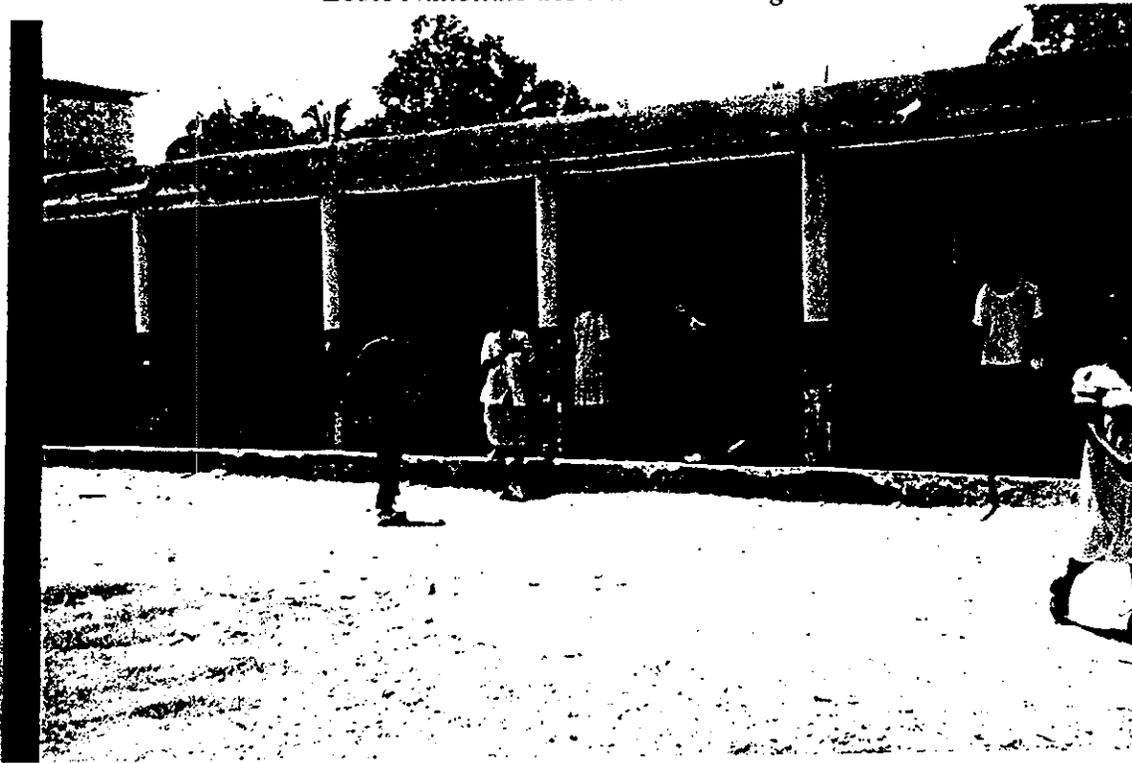


*Eglise Eben-Ezer*



BEST AVAILABLE COPY

*Ecole Nationale des Filles de Marigot*



#### 4.1.8 Zoranger

On accède à cette localité par une route en terre battue de quatre kilomètres à partir du carrefour de l'aviation. La route d'accès est en mauvais état et devient impraticable après chaque pluie. Cette localité est traversée par la ravine du même nom, la ravine "Zoranger" qui fait trembler une partie de la ville de Jacmel à chaque averse. Les Jacméliens ne sont pas prêts d'oublier les dégâts causés par cette ravine lors du passage du cyclone Gordon en Novembre 1994.

##### **Infrastructures sanitaires.**

Zoranger ne possède aucun centre hospitalier.

##### **Police**

Aucun poste de police n'existe à Zoranger

##### **Inventaire d'abris.**

Les rares édifices communautaires qui existent à Zoranger se trouvent dans l'aire d'influence de la ravine et n'ont pas été retenus.

#### 4.1.9 Ka David

De la route Jacmel/Marigot, il faut parcourir environ 1 kilomètre dans un très bon "Four Wheel Drives" et marcher sur une piste rocailleuse pendant quelques dizaines de minutes avant d'atteindre Ka David. Cette localité montagneuse est située à 1,4 kilomètres de Cayes-Jacmel dont elle dépend administrativement.

##### **Infrastructures Sanitaires**

La population se réfère à l'hôpital "Magaron" situé à Lacrobatte, localité limitrophe, pour ses soins de santé. Cet hôpital d'une capacité de 30 lits, reçoit l'aide d'une mission américaine consistant en médicaments, matériel et médecins. En cas de catastrophe, cet hôpital pourrait être d'une aide appréciable à la population. Cependant, il faut renforcer sa capacité d'accueil.

##### **Police**

Ka David est sous la Juridiction de Cayes-Jacmel. En cas d'urgence, les policiers cantonnés dans cette ville ne pourront pas, cependant, apporter assistance à la population de Ka David à cause des difficultés d'accès et des carences en matériels logistiques.

##### **Inventaire d'abris potentiels**

Les membres du KPSL ont identifié les édifices suivants:

L'église catholique Saint Yves de Tavette qui, malheureusement se trouve à proximité d'un ravin et risque d'être inondée en cas de cyclone. Elle n'a pas été retenue.

L'église Philadelphie Apostolique de la Bible 18.23296 N et 072.43626 W

Cette église située à Ravine Normande est construite sur deux niveaux, un rez-de-chaussée en blocs avec dalle en béton armé et un étage recouvert de tôles en mauvais état. Le rez de chaussée peut être utilisé comme abri, en cas de cyclone. Surface utile: 200 m<sup>2</sup>  
Capacité d'accueil : 80 personnes.

L'église ne dispose pas de cuisine mais possède un dépôt et une latrine. L'eau d'une fontaine publique toute proche peut être utilisée, si toutefois cette fontaine résiste elle même au cyclone.

*Eglise Philadelphie apostolique de la Bible*



## 5. Zone III Cavaillon

La route Nationale #2 traverse le bourg de Cavaillon à quelques 176 kilomètres de Port-au-Prince. Jusqu'à Cavaillon, la route est en bon état et permet un transit régulier en temps normal. Plusieurs tronçons peuvent cependant poser des problèmes en cas de catastrophe naturelles. La route traverse en effet des rivières qui peuvent laisser leur lit naturel et envahir la chaussée en cas de cyclone. Les rivières les plus à craindre sont: La Momance, à l'entrée de Léogane, La Rouyonne à la sortie de cette ville, La rivière de Grand Goave, la Petite Guinnin à Petit Goave. Des ravines sèches apparemment sans importance, peuvent se révéler très dangereuse à cause de la dégradation de l'environnement ( exploitation anarchique de sable du côté de Léogane, coupe abusive d'arbres dans les collines surplombant Fond-des-Nègres, exploitation de sable à Fond-des-Nègres etc..)

### 5.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone III

#### 5.1.1 Bercy

Bercy est une petite localité de la commune de Cavaillon dans le département du Sud. Elle se trouve à 183 kilomètres de Port-au-Prince et à 7 kilomètres de Cavaillon. Les 7 kilomètres de routes qui séparent Bercy de Cavaillon sont en très mauvais état. La moindre averse les transforme en bourbiers. En cas de cyclone, cette route sera impraticable même pour une 4x4.

#### Infrastructures sanitaires.

Il n'existe aucune infrastructure sanitaire à Bercy.

#### Police

La police est complètement absente à Bercy. En cas d'urgence on ne peut même compter sur Cavaillon à cause des difficultés d'accès et des problèmes inhérents à la police. ( sous équipement, manque de personnel etc.....

#### Inventaire d' abris potentiels.

Il n'existe pas d'édifice pouvant être utilisé comme abri provisoire en cas de catastrophe naturelle dans la localité où les maisons privées sont presque toutes recouvertes de pailles. Bercy ne possède pas d'école nationale.

L'église catholique, « curé d'As de Bercy » dont la superficie totale est de 115 m<sup>2</sup> est située dans une zone inondable et sa toiture en tôles est en très mauvais état.

### 5.1.2 Clonard

Comme Bercy, Clonard est situé dans la commune de Cavaillon, a 11 kilomètres de cette ville. De Port-au-Prince, il faut parcourir 187 kilomètres pour atteindre Clonard.. La route, à partir de Cavaillon est en mauvais état. A la moindre averse, elle peut se transformer en borbier.

#### Infrastructures sanitaires.

Il n'existe pas de centre de Santé à Clonard où la population est pratiquement livrée à elle-même. En cas de maladie sérieuse, on se refere aux Cayes ou a Bonne Fin

#### Police

La police est complètement absente de Clonard..

#### Inventaire d'abris potentiels

Les membres du KPSL ont pré-sélectionné l'église catholique (18° 34.600 N et 073° 68.955 W ) comme abri potentiel en cas de cyclone. Malheureusement, ce choix n'a pas été validé par la CHF car, la toiture de l'église ne résistera pas a un cyclone.

Il n'existe donc pas d'édifice pouvant servir d'abri dans la zone de Clonard.

### 5.1.3 Dory

Dory est une autre petite localité dépendant de la commune de Maniche , pres de Cavaillon a 18 kilomètres de cette ville. On l'atteint en passant par Bercy et Clonard. Comme pour ces deux dernières localités, elle est d'accès difficile en saison pluvieuse. La route en terre battue traverse une zone inondable qui se transformera en borbier a la moindre averse. Meme avec un véhicule 4x4, l'accès a Dory sera extrêmement difficile en cas de cyclone.

#### Infrastructures sanitaires

Dory dispose d'un centre de santé dirigé par deux auxiliaires . Ce centre ne fournit que les premiers soins à la population. Il est dépourvu de tout et ne peut répondre a des problèmes majeurs susceptibles de se produire en cas de catastrophes naturelles. Les cas sérieux sont envoyés a l'hôpital Lumiere de Bonne Fin. .

## Police

Il n'existe pas de commissariat de Police a Dory.

## Inventaire d'abris potentiels

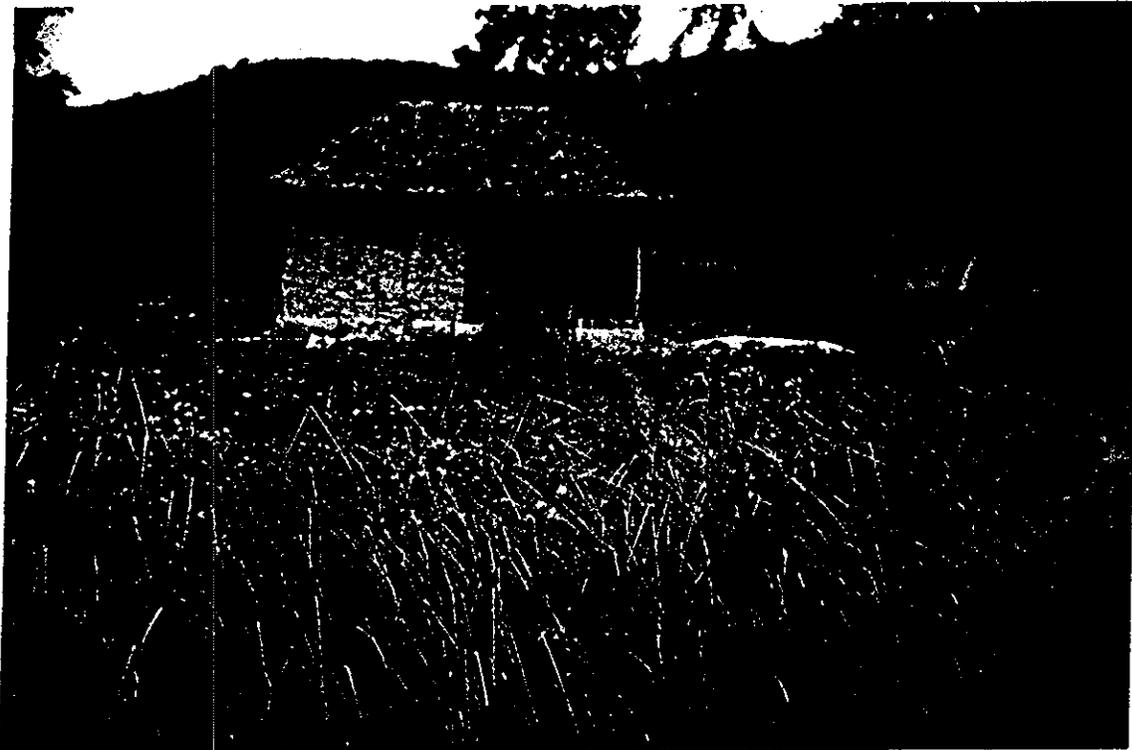
Certains édifices ont été pré-sélectionnés par les membres du KPSL de Dory : Ecole Main Ouverte, Ecole Méthodiste, Ecole Nationale de Dory.

L'Ecole Main Ouverte de Dory ( 18° 35.583 N, 073° 72.321 W) constitue une bonne option. Cependant, les tôles de la toiture sont trouées et plusieurs lattes de la charpente sont pourries. De sérieuses réparations s'imposent avant de pouvoir classer cette école comme abri provisoire au regard de l'International Building Code.

### *Type de maison privée à Dory*



*Type de maison privée à Clonard*



*Type de maison privée à Bercy*



BEST AVAILABLE COPY  
BEST AVAILABLE COPY

## 6 Zone IV Léogane

Cette zone comprend Palmiste à vin et Fondwa, deux localités faisant partie de la commune de Léogane dans le département de l'Ouest. En temps de cyclone, la Momance et la Rouyonne, deux rivières de la commune de Léogane, réputées très dangereuses, quand elles sont en crue, peuvent constituer de sérieux handicaps pour atteindre ces localités. En dehors d'autres problèmes tels la chute d'arbres ou de pylones électriques sur la Nationale 2, on pourra atteindre ces localités en temps de cyclones si les rivières sus-citées n'abandonnent pas leurs lits.

### 6.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone IV

#### 6.1.1 Palmiste à Vin

Cette localité montagneuse se trouve à 53 kilomètres de Port-au-Prince et 15 de Léogane, son chef lieu administratif. De Léogane à Palmiste a Vin, la route est asphaltée et en bon état.

#### Infrastructures Sanitaires

Les Petits Frères de Sainte Thérèse font fonctionner un dispensaire à l'arrière de la Chapelle Saint Charles. Ce dispensaire n'est pas en mesure de fournir une assistance convenable à la population en cas de cyclone. Actuellement, il ne donne que les premiers soins aux malades avant de les référer à l'hôpital Sainte Croix de Léogane. Les responsables ont profité de la visite de la CHF pour exprimer les besoins du dispensaire en matériel. Ils ont mentionné entr' autres: civières, Chariots, médicaments essentiels, pansements, ciseaux, pinces etc qui leur permettraient d'assister les blessés en cas de catastrophes naturelles.

#### Police.

Il n'existe aucun commissariat de police à Palmiste à Vin.

#### Inventaire d'abris

Guidés par deux membres du KPSL, les représentants de la CHF ont identifiés les sites suivants qui peuvent servir d'abris en cas de cyclone:

La Congrégation des Petits Frères de Sainte Thérèse. 18.42020 N et 072.64021 W

Les frères de Sainte Thérèse sont disposés à mettre 2 bâtiments de leur congrégation à la disposition d'éventuelles victimes de catastrophes naturelles. Ces bâtiments en blocs avec toitures en béton armé totalisent 219 m<sup>2</sup> de superficie et peuvent loger 86 personnes

en cas de besoin. Toutes les infrastructures connexes: dépôt, cuisine, latrine, réservoir de stockage d'eau sont disponibles à la congrégation.

Chapelle Saint Charles. 18.42682 N et 072.64281W

Si besoin est, les frères sont disposés à mettre la Chapelle de leur congrégation à la disposition de la population. Cette chapelle est alimentée au courant électrique par une génératrice, elle dispose d'un dépôt et sa latrine et bien entretenue. La toiture en tôles mérite d'être consolidée avec des clips anti cyclone. Cette chapelle a une superficie de 128 m<sup>2</sup> et peut recevoir 50 personnes.

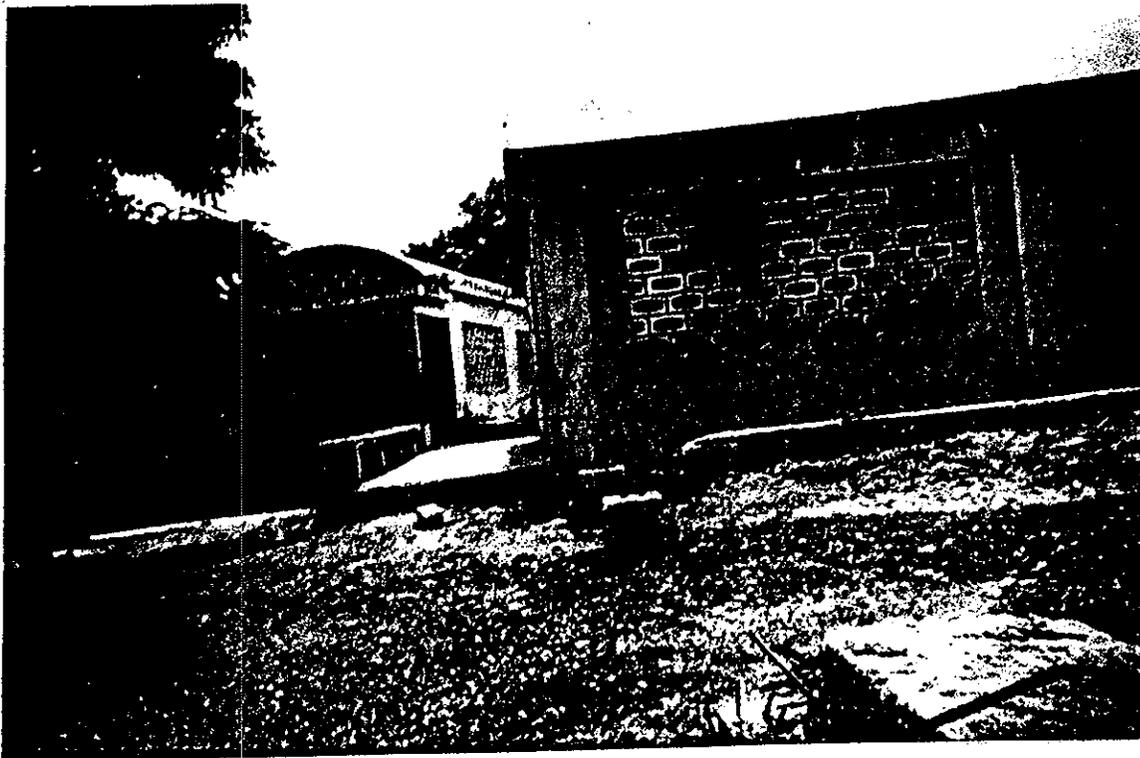
Ecole Privée Saint Etienne. 18.39495 N et 072.62982 W

Cette école est située à 4 kilomètres de la congrégation des petits frères de Sainte Thérèse. Elle est recouverte en béton armé mais ne dispose pas de cuisine. Ses six salles de classe sont réparties sur 279 m<sup>2</sup>, ce qui lui donne une capacité d'accueil de 110 personnes. Elle dispose également d'un réservoir de stockage de l'eau de pluie.

*Chapelle Saint Charles*



*Ecole privée Saint Etienne*



### 6.1.2 Fondwa

De la route de l'Amitié, à 61 kilomètres de Port-au-Prince, un embranchement de 1.5 kilomètres en terre battue, très accidenté, conduit à Fondwa. Cette petite localité est à mi-chemin entre Léogane et Jacmel.

#### Infrastructures Sanitaires.

Les membres de l'Association des Paysans de Fondwa ont mis en service une clinique communautaire qui fournit les premiers soins aux habitants de Fondwa avant de les envoyer à Jacmel. Des volontaires étrangers assistent l'association dans son oeuvre de bienfaisance.

#### Police

La police n'est pas physiquement présente à Fondwa.

#### Inventaire d'abris potentiels

Le local de l'Association des Paysans de Fondwa 18.38988 N et 072.57940 W

L'Association des Paysans de Fondwa, très active dans la localité, possède un local dont elle est disposée à mettre une partie (environ 103 m<sup>2</sup>) à la disposition de la population en cas de cyclone. Ce local en blocs avec toiture en béton armé est alimenté au courant électrique par deux génératrices, il dispose d'un WC, d'une latrine de 7 compartiments, d'une cuisine en bon état, et d'un réservoir. Ce local peut accueillir une quarantaine de personne.

Ecole Fraternité Saint Antoine. 18.38975 N et 072.57579 W.

Cette école peut être utilisée comme abri temporaire moyennant quelques interventions telles que: installation de portes et fenêtre, enduissage crépissage. Sa superficie est de 170 m<sup>2</sup>, ce qui permet d'y loger 28 personnes. Ses murs sont en blocs et sa toiture en béton armé.

*Local de l'Association des paysans de Fondwa*



*Ecole Fraternité Saint Antoine*



## 7 Zone V Thomazeau/Ganthier

Les localités de la zone V sont plus proches de Port-au-Prince, environ 40 minutes sans embouteillage. La route Internationale Croix-des-Bouquets/Malpasse qui y conduit est en bon état. Cependant, les dégats causés au niveau de la plaine du Cul-de-Sac par le cyclone Gordon en Novembre 1994, invitent à la prudence. Les débordements de la rivière Grise et de la Rivière Blanche pourraient empêcher d'atteindre cette zone lors de passage d'un cyclone.

### 7.1 Caractéristiques spécifiques des localités de la zone V

#### 7.1.1 Merceron

Merceron est une petite localité située entre Ganthier et Thomazeau, à 5,2 kilomètres de la route Croix-des-Bouquets/Malpasse et 6,8 kilomètres de Thomazeau. La voie d'accès récemment construite dans le cadre de l'HRGP est relativement en bon état. Cette route nécessitera cependant un entretien permanent surtout au niveau des ouvrages de drainage. En cas de crue de la Rivière Blanche, il est à craindre que certains tronçons ne soient emportés par les eaux.

Le relief de la zone est très plat avec de légères dépressions par endroits. Le climat est semi aride avec une pluviométrie inférieure à 1000mm/an concentrée sur trois mois de l'année.

En cas de cyclone, le village peut être rapidement inondé. La rivière Blanche constitue une menace potentielle pour les habitants qui ont constaté que les changements de lits successifs des dix dernières années ont amené la rivière presque au centre du village. En cas d'inondation, les eaux ne pourront être évacuées facilement à cause de l'état des canaux de drainage qui n'ont pas été curés depuis des années. L'accès au village sera alors impossible.

#### Infrastructures sanitaires

Il n'existe aucun centre de santé dans la zone, les habitants ont recours à la médecine traditionnelle ou, lorsque les cas sont sérieux, vont à Bas-Boen à quelques dizaines de kilomètres ou il existe un centre de santé très peu équipé.

#### Police

La police n'est pas présente à Merceron

#### Inventaire d'abris potentiels

Les rares édifices communautaires qui existent dans le village (écoles, églises protestantes) sont en chaumes avec des murs branlants. Ces constructions ne résisteront pas à un cyclone. Il n'existe donc pas de bâtiment pouvant servir d'abri dans le village.

### 7.1.2 Beaugé

Beaugé se trouve juste à l'entrée de la route récemment réhabilitée par la PADF, qui relie la route Croix-des-Bouquets/malpassé à Thomazeau. Cette localité est mieux nantie que Merceron puisqu'elle bénéficie d'un système d'alimentation en eau potable et de distribution d'eau d'irrigation.

#### Infrastructures sanitaires

La localité ne dispose pas de centre de santé. La population se rend généralement à la Croix-des-Bouquets ou à Bas-Boen.

#### Police,

Il n'existe pas de poste de police à Beaugé. En terme d'assistance en cas de catastrophe, la population sera éventuellement prise en charge par la police de Ganthier ou de la Croix-des-Bouquets.

#### Inventaire d'abris potentiels

L'école Amour en Action (18.55882 N et 072.12606 W)

Pourrait servir d'abri si elle n'était située dans une zone inondable.

En effet, cette école est située à 400 mètres de la Rivière Blanche. La rivière a charrié des tonnes de sables et de graviers au cours des dernières pluies et a causé des dégâts dans un rayon de plus de milles mètres. L'école n'est donc pas à l'abri des débordements de la rivière et, de ce fait, ne peut être retenue comme abri.

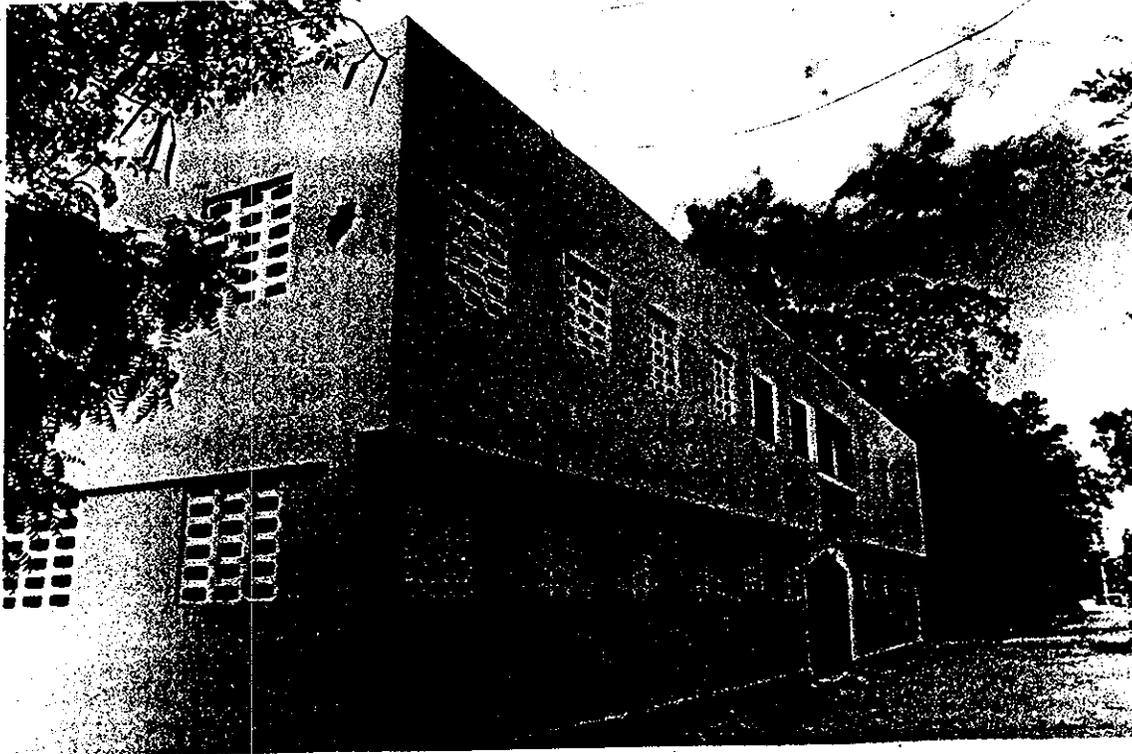
L'église Pentecostale 18. 55848 N et 072.12734 W

Située sur la route Croix-des-Bouquets/Malpassé à 100 mètres à l'ouest de Carrefour Beaugé, cette église offre une bonne possibilité. Cependant sa superficie de 140 m<sup>2</sup>, restreint ses possibilités d'accueil à seulement 80 personnes si on tient compte d'un ratio de 2.5 m<sup>2</sup> par personnes. De plus sa toiture nécessite quelques réparations

*En abandonnant son lit, la rivière Blanche provoque d'importants dégâts matériels  
Ici, une maison à moitié enterrée par les alluvions apportés par la rivière*



*L'école « Amour en Action », située à environ 200 mètres de la rivière Blanche est  
inondée à chaque crue. Elle ne peut pas servir d'abri*



## 9 Tableau récapitulatif des abris identifiés

COMMUNES	LOCALITES	ABRIS IDENTIFIES	X	Y
ANSE-A-PITRES	ANSE-A-PITRES	NONE	-	-
THIOTTE	BOIS D'ORME/THIOTTE	ECOLE NATIONALE DE BOIS D'ORME	18° 12.652' N	071° 49.207' W
		ECOLE NATIONALE DE THIOTTE	18° 14.825' N	071° 50.585' W
GRAND GOSIER	BODARIE	ECOLE NATIONALE DE BODARIE	18.25761 N	071.89780 W
		ECOLE PRESBYTERA LE ST. BENOIT	18.25990 N	071.89220 W
BELLE-ANSE	MAPOU	NONE		
	BEL-AIR ?	LYCEE DE BELLE-ANSE	18° 13.874' N	071° 58.567' W
JACMEL	LAFOND	NONE		
	ZORANGER	NONE		
	LAVANNEAU/MUSAC	ECOLE NATIONALE DE LAUTURE	18.24874 N	072.61675 W
		CENTRE ARTISTIQUE	18.25944 N	072.61727 W
		EGLISE SACRE COEUR	18.26031 N	072.61530 W
		ECOLE NATIONALE MUSAC	18.25971 N	072.57137 W
		ECOLE N. LAVANNEAU	18.26796 N	072.57137 W
CAYES-	CAJEUN	NONE		

<b>JACMEL</b>				
	CYVADIER/MEYER	ECOLE NATIONALE DE MEYER	18.23303 N	072.49401 W
	KA DAVID	EGLISE PHILADELPHI E	18.22265 9 N	072.42229 W
<b>MARIGOT/PE REDO</b>	MACARY	NONE		
	MARIGOT	ECOLE NATIONALE DES FILLES	18°13. 890'N	072° 19.664'W
		EGLISE DU CHRIST DES FRERES UNIS	18.23223 N	072.32749 W
		EGLISE EBEN EZER	18.23268 N	072.32030 W
		ECOLE NORMIL POSY	18.23237 N	072.31956 W
	PEREDO	ECOLE NATIONALE DE PEREDO	18.25246 N	072.30589 W
		EGLISE CATHOLIQUE		
<b>GANTHIER</b>	BEAUGE	EGLISE PENTECOSTA LE	18.55848 N	072.12734 W
<b>THOMAZEAU</b>	MERCERON/THOMAZEAU	NONE		
<b>LEOGANE</b>	PALMISTE A VIN	CHAPELLE ST CHARLES	18.42082 N	072.64081 W
		CONGREGATI ON FRERES DE STE THERESE	18.42020 N	072.64021 W
	FONDWA	ASSOCIATIO N PAYSAN FONDWA	18.38988 N	072.57940 W
		ECOLE FRATERNITE ST ANTOINE	18.38975 N	072.57579 W
<b>CAVAILLON</b>	BERCY	NONE		
	CLONARD	NONE		

MANICHE	DORY	NONE		

## 9 Conclusions et recommandations

Ce travail d'identification d'abris répond à une urgente nécessité et devrait s'étendre à l'échelle Nationale en commençant par les zones les plus vulnérables. Cependant, son objectif fondamental devrait être la sensibilisation et l'encadrement des autorités compétentes afin de les porter à intégrer ces « instruments de secours » dans leur politique de planification. Il n'est pas nécessaire de concevoir spécifiquement des abris anti cyclones dans tous les coins de la République. Cependant tout édifice communautaire : école, église, centre de formation, centre de santé etc... devrait être conçu dans la perspective d'une double utilisation : une utilisation principale liée à l'objet même de sa création et une utilisation secondaire qui serait de servir d'abri temporaire en cas de catastrophe naturelle.

Dans certains villages visités dans le cadre de ce travail, la population vit sous la menace permanente des catastrophes naturelles et semble être résignée à subir le sort du destin. La dégradation accélérée de l'environnement, le manque de formation et la pauvreté des populations des zones rurales, sont autant de facteurs qui mettent en péril l'existence de plusieurs centaines de personnes qui vivent dans de habitats précaires, en dehors de toute norme sanitaire et environnementale.

Nous souhaitons que cette initiative de la PADF soit suivie par les Organisations Non Gouvernementales qui interviennent dans les projets de développement à travers le pays et que l'état, à travers une politique planifiée de prévention des risques, intègre l'identification et la création d'abris dans ses futurs projets d'éducation en exigeant que les écoles et autres centres de formation soient construites de façon à être transformés en abris en cas de catastrophes naturelles.